

Département du Cher
Arrondissement de Bourges
Commune de Belleville sur Loire

Centre Communal d'Action Sociale
De la commune de BELLEVILLE SUR LOIRE

SEANCE DU 25 janvier 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt cinq janvier à dix-neuf heures,
Le Centre Communal d'Action Social dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle des fêtes, sous la présidence de Bruno VAN DER PUTTEN

Nombre de membres		
référents au CCAS	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	11

Etaient présents : Mmes, BRUNO, POULAIN, DOISNE, CONTRERAS, NAQUIN,
GOSSET, VAN DER PUTTEN, EVEN

Mrs MAURO, DAVID

Absents excusés : Mme LEVEQUE, PARAT,
Absents : Mr JEANDEL, Mme PARENT

Date de convocation : 20/01/2023

Secrétaire de séance : Isabelle NAQUIN

Mme PARAT a donné pouvoir à Mme EVEN
Mme LEVEQUE a donné pourvoir à Mme VAN DER PUTTEN

Délibération 2023-01

SOIREES CALONS

Le CCAS organise la traditionnelle soirée calons le vendredi 24 mars prochain, à la salle des fêtes.
Après avoir cassé les calons, les aînés se retrouveront autour d'un buffet froid.

Il conviendra de régler les factures au magasin Utile, Super U de Bonny sur Loire, à la boulangerie PIFFARD de Belleville sur Loire et à l'huilerie du Moulin de l'île de Donzy, Zoé Confetti, Centrakor.

Le président est autorisé à régler les factures correspondantes.

Pour copie conforme,

Bruno VAN DER PUTTEN, Président.



Sylviane GOSSET, secrétaire de séance.



Diffusion sur le site de la commune le.....01/02/2023.....

Transmis au contrôle de légalité le.....

Département du Cher
Arrondissement de Bourges
Commune de Belleville sur Loire

Centre Communal d'Action Sociale
De la commune de BELLEVILLE SUR LOIRE

SEANCE DU 25 janvier 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt cinq janvier à dix-neuf heures,
Le Centre Communal d'Action Social dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle des fêtes, sous la présidence de Bruno VAN DER PUTTEN

Nombre de membres		
référents au CCAS	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	11

Etaient présents : Mmes, BRUNO, POULAIN, DOISNE, CONTRERAS, NAQUIN,
GOSSET, VAN DER PUTTEN, EVEN

Mrs MAURO, DAVID

Absents excusés : Mme LEVEQUE, PARAT,

Absents : Mr JEANDEL, Mme PARENT

Date de convocation : 20/01/2023

Secrétaire de séance : Isabelle NAQUIN

Mme PARAT a donné pouvoir à Mme EVEN

Mme LEVEQUE a donné pourvoir à Mme VAN DER PUTTEN

Délibération 2023-02

Fête des Grands-mères

Le CCAS organise le 1er mars prochain, à la salle des fêtes, la fête des Grands-mères en partenariat avec le Centre Intergénération, Résidence « BELLEVIL'AGE » et les enfants de la garderie « les loupiots » C'est autour de 3 ateliers (floral, culinaire et bricolage) que se réuniront jeunes et moins jeunes. Il conviendra de régler les factures aux différents fournisseurs : Utile, Super U, Boulangerie Piffard, Val fleuri, Fleur de pot, Val fleuri, Centrakor, Zoé confetti.

Le président est autorisé à régler les factures correspondantes.

Pour copie conforme,

Bruno VAN DER PUTTEN, Président.



Sylviane GOSSET, secrétaire de séance.

A handwritten signature in black ink, likely belonging to Sylviane Gosset, the secretary of the meeting.

Diffusion sur le site de la commune le... 01/02/2023.....

Transmis au contrôle de légalité le.....

République Française
Liberté – Egalité – Fraternité

Département du Cher
Arrondissement de Bourges
Commune de Belleville sur Loire

Centre Communal d'Action Sociale
De la commune de BELLEVILLE SUR LOIRE

SEANCE DU 25 janvier 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt cinq janvier à dix-neuf heures,
Le Centre Communal d'Action Social dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle des fêtes, sous la présidence de Bruno VAN DER PUTTEN

Nombre de membres		
référents au CCAS	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	11

Etaient présents : Mmes, BRUNO, POULAIN, DOISNE, CONTRERAS, NAQUIN,
GOSSET, VAN DER PUTTEN, EVEN

Mrs MAURO, DAVID

Absents excusés : Mme LEVEQUE, PARAT,
Absents : Mr JEANDEL, Mme PARENT

Date de convocation : 20/01/2023

Secrétaire de séance : Isabelle NAQUIN

Mme PARAT a donné pouvoir à Mme EVEN
Mme LEVEQUE a donné pourvoir à Mme VAN DER PUTTEN

Délibération 2023-03

AIDE FAMILLES UKRAINIENNES

Le président présente 1 facture de « La Passerelle Berrichonne », banque alimentaire implantée sur notre commune, factures qui représentent les achats alimentaires du 23 décembre 2022, pour deux familles Ukrainiennes, accueillies sur notre commune, pour un montant total de 39.90 €.

Après avoir délibéré, l'assemblée accepte à l'unanimité le règlement de celles-ci.

Pour copie conforme,

Bruno VAN DER PUTTEN, Président.

Sylviane GOSSET, secrétaire de séance.



A handwritten signature in black ink, likely belonging to Sylviane Gosset, the secretary of the meeting.

Diffusion sur le site de la commune le... 01/02/2023

Transmis au contrôle de légalité le.....

Département du Cher
Arrondissement de Bourges
Commune de Belleville sur Loire

Centre Communal d'Action Sociale
De la commune de BELLEVILLE SUR LOIRE

SEANCE DU 25 janvier 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt cinq janvier à dix-neuf heures,
Le Centre Communal d'Action Social dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle des fêtes, sous la présidence de Bruno VAN DER PUTTEN

Nombre de membres		
référents au CCAS	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	11

Etaient présents : Mmes, BRUNO, POULAIN, DOISNE, CONTRERAS, NAQUIN, GOSSET,
VAN DER PUTTEN, EVEN

Mrs MAURO, DAVID

Absents excusés : Mme LEVEQUE, PARAT,
Absents : Mr JEANDEL, Mme PARENT

Date de convocation : 20/01/2023

Secrétaire de séance : Isabelle NAQUIN

Mme PARAT a donné pouvoir à Mme EVEN
Mme LEVEQUE a donné pourvoir à Mme VAN DER PUTTEN

Délibération 2023-04

PASS SPORT et CULTURE

Intégration de l'association du Football Club Val de Loire

Le président rappelle les règles du Pass sport Culture, délivrée aux enfants scolarisés dès la maternelle et jusqu'à la fin de leur scolarité.

Ce PASS est composé de 5 coupons sport de 10 €, 5 coupons culture de 10 € et une carte de 10 entrées au complexe nautique.

Après en avoir délibéré, l'assemblée approuve à l'unanimité l'intégration de l'association Football Club Val de Loire, et autorise le président à régler les coupons du livret dès réception.

Les associations sportives et culturelles qui intègrent désormais le dispositif sont :

Les Archers de Belleville,
Le Belleville Badminton Club
L'Union Belleilloise Football Club,
Le Club de Boxe Belleillois,
Le Judo Club,
Loisirs Aquatiques Belleillois,
Le Tennis de Table,
Twirling bâton Belleillois,
FCVL Football Club Val de Loire

Le Centre Aquatique
L'association « Faut Que Ça Tourne »,
L'académie de Musique et d'Arts,
Médiathèque activités calligraphie,
Le Karaté Do,
La Maison de Loire,
Belleville Rugby Club
Le Gym Club

Pour copie conforme,

Bruno VAN DER PUTTEN, Président



Sylviane GOSSET, secrétaire de séance.

Diffusion sur le site de la commune le..... 01/02/2023

Transmis au contrôle de légalité le.....